



Association Canine Territoriale Corse

Associu Caninu Corsu

Affiliée à la Société Centrale Canine agréée par le Ministère de l'Agriculture
Siège social : Chez M. Mignot, Pozzo Rosso 20167 CUTTOLI CORTICCHIATO
E-mail : president.caninecorse@yahoo.fr - Tél. 06 16 17 51 37



EXPOSITION CANINE NATIONALE avec attribution du CACS de la SCC

CAURO

Stade de Cauro, Chemin départemental 27 - 20117 CAURO



Dimanche 14 Juin 2020

Les confirmations auront lieu de 8 h 30 à 9 h 00.
L'exposition se déroulera de 9 h 00 à 18 h 00



Trophée Isule Surelle

Entre la Corse et la Sardaigne

Renseignement sur <http://associucaninucorsu.jimdo.com/>

Challenge Champion Corse

Engagements à adresser à :

CEDIA - Exposition de Corse -
67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM

Paiement à l'ordre de l'Association Canine Territoriale Corse

Engagement possible sur Internet : <https://cedia.fr>
(paiement sécurisé)

Renseignements :

Mme Florence Orsoni :
06 17 76 48 51

Mme Isabelle Foata :
06 86 71 69 14 (français et italien)

Mlle Jackie Gregori
06 22 71 49 64

<https://www.facebook.com/Association-Canine-Territoriale-Corse-Associu-Caninu-Corsu-589092924511502/?fref=ts>
<http://associucaninucorsu.jimdo.com/>

Renseignements

transport et hébergement :

<http://associucaninucorsu.jimdo.com/>

ENTREE GRATUITE

Buvette et restauration sur place

JURY PRESENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les disponibilités des juges.

1^{ER} GROUPE :

Berger australien,
Berger Hollandais (poil long, court, dur) M. Christian LENEUF
Autres races du groupe M. Christian KARCHER

2^E GROUPE :

Berger d'Asie Centrale, Berger du Caucase, Hovawart,
Rottweiler, Mâtin des Pyrénées, Bullmastiff, Mastiff M. Christian KARCHER
Autres races du groupe Mme Sylvie DESSERNE

3^E GROUPE :

Yorkshire Terrier M. Christian LENEUF
Autres races du groupe Mme Sylvie DESSERNE

4^E GROUPE :

Tout le groupe Mme DESSERNE Sylvie

5^E GROUPE :

SPECIALE CURSINU Mme Lesia FONDACCI
Eurasier, Akita Inu, Akita Américain, Hokkaido, Shiba Inu, Kai, Kishu,
Shikoku, Spitz Japonais, Jindo Coréen, Basenji, Chien de Canaan,
Chien du Pharaon, Chien Thaïlandais à Crête Dorsale,
Chien de Taïwan, Podenco Canario, Podenco Ibicenco,
Podenco Portugais, Cirneco de l'Etna M. Jean-Claude KLEIN
SPECIALE SPITZ ALLEMAND, SPECIALE SPITZ ITALIEN, SPECIALE CHOW CHOW,
Malamute de l'Alaska, Chien du Groenland, Husky de Sibérie,
Samoyède, Spitz Finlandais, Chien d'ours de Carélie, Laika,
Chien nu du Mexique, Chien nu du Pérou
et autres races du groupe M. Christian LENEUF

6^E GROUPE :

Dalmatien M. Christian LENEUF
Autres races du groupe M. Jacques GOUBIE

7^E GROUPE :

SPECIALE SETTER ANGLAIS, SPECIALE BRAQUE ALLEMAND,
SPECIALE BRAQUE D'AUVERGNE,
Autres races du groupe M. Jacques GOUBIE

8^E GROUPE :

SPECIALE SPANIELS,
et autres races du groupe M. Jacques GOUBIE

9^E GROUPE :

Boston Terrier, Bouledogue Français, Carlin M. Christian KARCHER
Cavalier King Charles Spaniel, King Charles Spaniel Mme Sylvie DESSERNE
Chien Chinois à crête nu et houpette, Coton de Tulear M. Christian LENEUF
Autres races du groupe M. Jean-Claude KLEIN

10^E GROUPE :

Tout le groupe Mme Sylvie DESSERNE

CLOTURE DES ENGAGEMENTS :
22 MAI 2020 (date de réception)

Majoration des tarifs après le 7 mai
(le cachet de la poste fait foi pour l'application du tarif réduit).

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES NATIONALES

HORAIRES - L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de **8h30**. Les jugements commenceront à **9h00**.

SORTIE DES CHIENS - Les chiens ne pourront quitter l'exposition avant 16h30. Les autorisations de sortie ne devront être accordées qu'entre 12 et 14 heures, après versement d'une caution de 40 €.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilette plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, **ce qui exclut tout double « Handling »**, c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que l'organisateur devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges. Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

Les dates prises en compte pour le calcul de l'âge sont la date anniversaire et le jour du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNES - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.

PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY - Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois. Ces classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VETERAN - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

AUTRES CLASSES

MEUTES (UNIQUEMENT pour les Races des Groupes 3 - 4 - 6

soumises à épreuves de Travail dans l'utilisation Chasse)

Ensemble de 6 chiens minimum appartenant au même propriétaire, chaque sujet composant la meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement individuel.

TERRIERS - TECKELS : Le propriétaire doit engager au moins 3 des 6 chiens, présentés au jugement des meutes, en classe Travail (joindre les titres nécessaires pour accéder à la classe travail) ou justifier qu'il est titulaire d'une attestation de meute.

TECKELS : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

CHIENS COURANTS : Les chiens composant la meute doivent être de même race et variété, sans distinction de sexe.

Meute classe travail : doit avoir au moins trois des six chiens courants, présentés au jugement des meutes, en classe travail ou l'ensemble des chiens appartenant à un équipage titulaire d'une attestation de meute (joindre les justificatifs à l'engagement).

Meute classe ouverte : ne comprend pas au moins 3 chiens courants en classe travail.

LOT D'AFFIXE - (inscription sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR - (inscription sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (mini.) à 5 (maxi.) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS «NE CONCOURANT PAS» - Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement à l'ordre de l'Association Canine Territoriale Corse par chèque bancaire ou mandat. Aucun remboursement après l'impression du catalogue. Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : La clôture des engagements est fixée au 22 mai 2020 (avec changement de tarif au 7 mai). Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1° des engagements :

- a) des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

L'organisateur se réserve le droit de refuser tous engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2° des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) ceux refusés par le «Service Vétérinaire» ;
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
- d) ceux dont l'engagement «au poteau» serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.

Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent», le (la) Meilleur(e) Champion ayant reçu le qualificatif «Excellent».

BOS (Best Opposite Sexe) :

Le B.O.S. est attribué au mâle ou à la femelle de sexe opposé à celui qui vient d'obtenir le B.O.B.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE - Les chiens désignés «Meilleur de Race» seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

CONFIRMATIONS

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

Gr 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres _____ 15 mois

Gr 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais,

Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart,

Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois _____ 15 mois

Gr 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco,

Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland _____ 15 mois

Gr 6 : Rhodesian Ridgeback _____ 15 mois

Gr 8 : Retrievers _____ 15 mois

Gr 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois

Gr 10 : Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _____ 15 mois

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 105 € qui restera acquise à l'organisateur si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - L'organisateur décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, l'organisateur ne peut en aucun cas être reconnu responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'étranger

I - les exposants venant de l'étranger doivent respecter la réglementation en vigueur relative aux échanges intracommunautaires et importations en provenance des pays tiers de carnivores domestiques (vaccination antirabique, visite vétérinaire, titrage sérologique le cas échéant), et être en possession des documents sanitaires exigés pour ces déplacements.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment.

Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

Otectomie: les chiens aux oreilles coupées, nés après le 1^{er} juin 2019, qu'ils soient français ou étrangers ne seront plus confirmables et ne pourront plus être présentés en exposition. Cette circulaire s'appliquera à toutes les races concernées par la taille des oreilles. Pour les Dobermanns, cette mesure annule et remplace la circulaire du 8 mars 2019.

Caudectomie: pour les races Rottweiler, Cane Corso, Boxer, Dobermann et Schnauzer, interdiction de confirmation et de participation aux expositions canines pour les chiens nés après le 1^{er} janvier 2020

OBLIGATIONS SANITAIRES : 2^e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récupéré municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

Oreilles coupées : les chiens nés après le 28 août 2008 dont les oreilles sont coupées sont interdits d'exposition en France. Ils ne peuvent pas être confirmés.

EXPOSITION CANINE NATIONALE DE CAURO

le 14 Juin 2020

Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la **avant le 22 mai 2020** à : CEDIA - Exposition de Corse - 67 rue du G^{al} Leclerc - 67202 WOLFISHEIMJoindre impérativement : - Votre règlement à l'ordre de l'Association Canine Territoriale Corse

- la photocopie des justificatifs (champion et travail),

- la photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^e catégorie ou provenant de l'étranger**Il n'y aura pas de carte d'exposant par courrier. Votre e-carte sera disponible quelques jours avant l'exposition**Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue.
Attention aux précisions indispensables pour certaines races. Classes Travail et Champion : voir au verso

N° tatouage ou transpondeur : _____

N° Livre d'Origines : _____

Nom du chien : _____

Ne rien inscrire

Race : _____

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant Suisse, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elhound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	Nature du poil : Bergers Blanc Suisse, Allemand, des Pyrénées et Hollandais, Collies, Montagne Portugais, Saint-Bernard, Teckels, Braques de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Segugios Italianos, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Bichons, Chihuahuas, Russkiy Toy.	Poids : Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.
---	--	--	--	--

Date de naissance : _____ Sexe : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Indispensable pour recevoir votre carte d'exposant

Classe d'engagement : Intermédiaire Ouverte Travail Champion Jeune Puppy Baby Vétéran
 Ne Concourant pas Meute Couple Paire
 CONFIRMATION pour les chiens exposés (gratuite) CONFIRMATION pour les chiens non exposés (40 €/50 €)

DROITS D'ENTRÉE AU CONCOURS	jusqu'au 7 mai	du 8/05 au 22/05	Sommes adressées
1 ^{er} chien (catalogue compris)	38 €	43 €	
2 ^e et 3 ^e chien (chacun)	30 €	35 €	
4 ^e chien et suivants (chacun)	25 €	30 €	
Puppy / Vétéran (chacun)	15 €		
Baby	10 €		
Chien ne concourant pas (chacun)	10 €		
Meute avec 6 chiens en individuelle	60 €		
Chien supplémentaire dans la meute	10 €		
Paire/Couple	10 €		
indiquez le nom du 2 ^e chien du couple ou de la paire : _____			
Confirmation seule inscription possible le jour de l'exposition	40 €	50 €	
ADHÉRENTS ACT Corse à jour de cotisation : Réduction de 20% sur le montant total de vos engagements N° d'adhérent : _____			
Total global			
Reste à verser :			
Par <input type="checkbox"/> Mandat <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> CCP Libellé au nom de la A.C.T. Corse			

Lot d'affixe / Lot de reproducteur : 15 € (inscription sur place le jour de l'exposition)

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement l'organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Afin de participer à la réussite de l'exposition, afin de faire connaître aux visiteurs la race que j'éleve, je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 16h30.



Fait à _____

le _____

Signature du propriétaire :

**CLÔTURE IRRÉVOCABLE
DES ENGAGEMENTS :
22 MAI 2020
(date de réception)**

Entrée gratuite

POUR LES ENGAGEMENTS :

• En classe Champion, joindre **obligatoirement** la photocopie du titre homologué avant la date de clôture des engagements

• En classe Travail, joindre **obligatoirement** la photocopie de l'attestation délivrée par la SCC permettant l'engagement dans cette classe

ATTENTION : Si ces justificatifs ne sont pas joints à la demande d'engagement ou au plus tard à la clôture des engagements, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte.

BULLETIN D'ADHESION 2020 A L'ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE CORSE

nouvelle adhésion

Renouvellement d'adhésion

Adhésion en qualité de :

membre individuel : 20.00 €

membre «couple» : 30.00 €

membre bienfaiteur :

Pour une nouvelle adhésion :

nom du parrain :

Pour un renouvellement d'adhésion :

N° d'adhérent(s) : et

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville Pays

Tél. Fax mobile E-mail

Race possédée

Membre du Club d'Utilisation..... N° d'affiliation

Discipline(s) pratiquée(s).....

Règlement à l'ordre de : Association Canine Territoriale Corse

espèces chèque mandat cash

A l'adresse suivante :

MIGNOT Jean-Claude

Pozzo Rosso

20167 CUTTOLI CORTICCHIATO

Je souhaite adhérer à l'A.C.T Corse

Date :

signature

En devenant membre de l'ACT Corse, vous nous aidez à mener à bien notre mission : promouvoir le chien de race.

Vous bénéficiez des avantages suivants : envoi automatique des feuilles d'engagement, informations, bulletins de liaison.

Informatique et liberté : les informations contenues dans le présent document sont destinées à nos propres fichiers et à l'établissement de statistiques générales. Vous pouvez demander communication des renseignements vous concernant contenues dans ces fichiers et le cas échéant, les faire rectifier (loi 78-17 du 6 janvier 1978)



ROYAL CANIN®